

En prélude à la commémoration de la journée nationale de justice et paix, le dimanche 1er mars prochain, la commission épiscopale justice et paix de Port-au-Prince a dénoncé une absence de justice sociale et le non-respect des droits de la personne sur divers plans en Haïti. La JILAP continue de plaider pour une société de justice sociale.

En effet, le secrétaire général de la JILAP, Jocelyn Renord a regretté qu'en 2015 Haïti soit toujours un pays où l'état de droit reste un simple slogan dans la bouche des autorités.

Le constat de la JILAP sur la situation des droits humains en Haïti est accablant, ainsi cette structure catholique appelle à la solidarité de tous les haïtiens en vue de la construction d'une société juste et équitable.

M. Renord souhaite donc une prise de conscience collective en vue d'une société basée sur la solidarité entre tous.

"Plus de responsabilité, c'est ce que nous réclamons des dirigeants", a martelé le secrétaire de la JILAP.

Plusieurs recommandations ont été formulées dans le cadre de cette conférence de la JILAP, ce 26 Février 2015.

Entre autres, l'amélioration des conditions de vie de des gens de la masse défavorisée, l'organisation d'élection honnête crédible et démocratique.

« Avenir, bâtissons notre société, le reflet du royaume de Dieu », le thème retenu par la JILAP, en prévision de cette journée nationale de justice et Paix.

Dans l'intervalle, la commission épiscopale justice et paix de Port-au-Prince renouvelle son engagement dans la lutte pour la promotion et défense des droits et dignité de la personne humaines en vue de l'aboutir à une société juste.